



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire

Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

DARAF

Avenue Georges Pompidou, Zone de la Fougetterie – 53200 CHÂTEAU-GONTIER

E.U.R.L. au capital de 50 000 €

R.C.S. LAVAL 380 069 682

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

M. François RUFFIN

3EAA11EF19504FA...

Grégoire BUNOT
Geneviève DURANTEAU
Christian PALVADEAU
Rachel VIOLIN

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier)
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

 www.cvaexperts.fr



Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

Grégoire BUNOT

Geneviève DURANTEAU

Christian PALVADEAU

Rachel VIOLIN

Experts-comptables associés
Commissaires aux comptes

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

ATTESTATION

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 05/10/2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **E.U.R.L. DARAF** relatifs à l'exercice **du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024** et qui se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	675 294 €
■ Chiffre d'affaires	2 361 789 €
■ Bénéfice net comptable	88 586 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint-Herblain,

Le 02/10/2024

Frédéric ROCHEREAU

Grégoire BUNOT



02 40 92 66 00



cva@cvaexperts.fr



www.cvaexperts.fr



6-8, impasse Augustin Fresnel (Bât. Lavoisier).
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700 RCS Nantes 330 356 700 Capital 425 700 euros

Bilan actif	Clôture au 30/06/24 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	546 116	375 790	170 326	210 404
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 338	2 338		
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	2 338	2 338		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	539 838	373 452	166 386	206 724
CONSTRUCTIONS	192 969	138 650	54 319	72 792
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	236 573	164 404	72 169	92 712
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	100 471	70 398	30 073	41 220
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	9 825		9 825	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 941		3 941	3 681
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 590		1 590	1 590
PRÊTS	2 351		2 351	2 091
ACTIF CIRCULANT	510 841	5 873	504 968	677 385
STOCKS ET EN-COURS	228 145	5 873	222 272	226 704
MARCHANDISES	228 145	5 873	222 272	226 704
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	84 700		84 700	67 133
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	5 683		5 683	7 760
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	79 017		79 017	59 372
CREANCES DIVERSES (3)	14 025		14 025	26 579
DISPONIBILITES	164 267		164 267	342 729
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	19 704		19 704	14 240
TOTAL GENERAL	1 056 957	381 663	675 294	887 789
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	478 608	479 689
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/07/23 - 30/06/24 Durée 12 mois	Exercice 01/07/22 - 30/06/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 374 370	2 312 771
VENTES DE MARCHANDISES	2 172 832	2 102 479
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	2 347	4 064
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	186 609	167 895
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>2 361 789</i>	<i>2 274 437</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	2 383	4 500
REPRISES SUR PROVISIONS	1 267	
TRANSFERTS DE CHARGES	6 789	29 603
AUTRES PRODUITS	2 143	4 231
CHARGES D'EXPLOITATION	2 233 795	2 190 843
ACHAT DE MARCHANDISES	1 205 087	1 158 456
VARIATION DES STOCKS	-174	17 262
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	952	1 233
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	421 247	426 650
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	27 736	27 088
SALAIRES ET TRAITEMENTS	402 137	392 797
CHARGES SOCIALES	117 348	112 226
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	52 486	50 314
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	5 873	1 267
AUTRES CHARGES	1 103	3 549
RESULTAT D'EXPLOITATION	140 575	121 928
PRODUITS FINANCIERS		
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE		
CHARGES FINANCIERES	72	376
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	72	376
RESULTAT FINANCIER	-72	-376
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	140 503	121 552

Compte de résultat	Exercice 01/07/23 - 30/06/24 Durée 12 mois	Exercice 01/07/22 - 30/06/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 250
SUR OPERATION EN CAPITAL		1 250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	75	797
SUR OPERATIONS DE GESTION	75	797
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-75	453
PARTICIPATIONS DES SALARIES	24 588	21 351
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	27 254	21 043
TOTAL DES PRODUITS	2 374 370	2 314 021
TOTAL DES CHARGES	2 285 784	2 234 410
RESULTAT NET COMPTABLE	88 586	79 611
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		

E.U.R.L. DARAF

Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

E.U.R.L. DARAF*Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024***■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 4 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | |
|------------------------------|-------------|
| - Agencements des terrains : | 10 à 20 ans |
| - Agencements divers : | 10 ans |
| - Matériel d'exploitation : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport : | 5 ans |
| - Matériel de bureau : | 4 à 6 ans |
| - Mobilier de bureau : | 10 ans |

E.U.R.L. DARAF

Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

E.U.R.L. DARAF*Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 500 parts sociales de 100 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	50 000			50 000
Réserves	278 488		220 389	58 099
Résultat de l'exercice N-1	79 611		79 611	
Résultat de l'exercice N		88 586		88 586
	408 099	88 586	300 000	196 686

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	2 338			2 338
Immobilisations corporelles	541 533	12 148	13 843	539 838
Immobilisations financières - titres	1 590			1 590
Immobilisations financières - créances	2 091	260		2 351
	547 551	12 408	13 843	546 116

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	2 338			2 338
Immobilisations corporelles	334 809	52 486	13 843	373 452
	337 147	52 486	13 843	375 790

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Linéaire</i>	51 496	
	-	<i>Dégressive</i>	990	
	-	<i>Exceptionnelle</i>		

E.U.R.L. DARAF*Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024***Provisions et dépréciations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	1 267	5 873	1 267	5 873
	1 267	5 873	1 267	5 873
<i>Dont dotation :</i>				
- <i>Exploitation</i>		5 873	1 267	
- <i>Financier</i>				
- <i>Exceptionnel</i>				

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 351		2 351
Créances d'exploitation	84 700	84 700	
Créances diverses	14 025	14 025	
Charges constatées d'avance	19 704	19 704	
	120 780	118 429	2 351

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)				
Emprunts bancaires ⁽¹⁾				
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾				
Dettes d'exploitation	407 613	407 613		
Dettes diverses	70 995	70 995		
Produits constatés d'avance				
	478 608	478 608		

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires

-

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

-

⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

24 478

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales

-

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

E.U.R.L. DARAF

Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un centre automobile et est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	1
Agents de maîtrise	1
Employés	12
	14

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Pénalités et amendes	75	-
	75	-

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de l'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990).

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 25% et diminuée d'une réduction d'impôt mécénat.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	33 401
Impôt concernant le résultat exceptionnel	- 6 147
	27 254

E.U.R.L. DARAF

Exercice du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	2 028
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	2 129

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles Néant

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de la réparation automobile, du cycle et motocycle et des activités annexes.

La société verse des cotisations à un organisme lié à la profession (IRP Auto) qui prend en charge les indemnités de fin de carrière.

Entreprises liées

SAS AZE-DIS

Participations	-
Créances rattachées à des participations	-
Créances diverses	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Autres dettes diverses	-
Produits de participation	-
Autres achats et charges externes (locations immobilières)	88 486
Autres achats et charges externes (personnel prêté à l'entreprise)	11 663
Intérêts et charges assimilées	-

Filiales et participations détenues Néant